

**COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**MERCREDI 06 FEVRIER 2019**

-----

L'an deux mil dix-neuf, le six février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de réunions du n°02 rue des Mollus, sous la présidence de Monsieur René BEGUIN, Maire.

Présents : Claudine GEORGES-LECOMTE, Fabienne LANGRAND, Christian BLIN, Jean-Claude CAROUX, Bernard HAMARD, Catherine BIRONNEAU, Thierry NOZIERES, Florence BILLAULT-FRANCOIS, Annie TOULLIC, Didier PICARD, Virginie WILHELM.

Absents excusés : Jean-Marie DUCHENE (pouvoir à René Béguin), Nelly CORDEAU (pouvoir à Florence Billault-François), Yann BERRUET (pouvoir à Catherine Bironneau).

Absente : Pauline PETIT.

**RESTES A REALISER AU 31.12.2018 SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal **VOTE** le report des opérations engagées non soldées de l'exercice 2018 vers l'exercice 2019 :

**Dépenses** :

Chapitre 21 - Article 2183 (Numérisation état-civil)	2 500.00 €
Article 2152 (feux tricolores lotiss. Château)	64 428.00 €
Chapitre 16 - Article 1641 (remboursement emprunt TVA)	<u>500 066.00 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>566 994.00 €</b>

**Recettes** :

Chapitre 13 - Article 1323 (Subvention Départ. toiture mairie)	<u>33 000.00 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>33 000.00 €</b>

**APPEL A PROJETS 2019 D'INTERET COMMUNAL DU DEPARTEMENT**

Le conseil municipal **ADOpte** les projets de réfection de la toiture du local des associations et de la façade de la mairie (menuiseries et peintures, et de travaux pour pose d'une colonne semi-enterrée devant le stade pour le dépôt du tri sélectif, **SOLLICITE** le soutien financier du Département au titre de l'appel à projets 2019 d'intérêt communal.

**APPEL A PROJETS 2019 POUR LES CREDITS D'ETAT**

**PRODUITS DES AMENDES DE POLICE**

Le conseil municipal **ADOpte** les projets d'aménagement de sécurité par la pose d'îlots rue Robert-Pichon, de panneaux STOP à proximité de l'accès d'un nouveau lotissement, et de la réfection de 12 passages piétons, **SOLLICITE** le soutien financier du Département au titre de l'appel à projets 2019 des crédits d'Etat dans le cadre des produits des amendes de police.

**AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal **AUTORISE** le maire à procéder à des dépenses d'investissement avant le vote du budget de l'exercice 2019, dans la limite de 25 % des dépenses réelles d'investissement de l'exercice 2018.

**VENTE TERRAIN RUE PASTEUR SECTION ZI n°249 – MJAJRA/QUERE**

Le conseil municipal **VOTE** la vente du terrain communal situé rue Pasteur, cadastré section ZI n°249.

### **VOTE DES SUBVENTIONS 2019 ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS**

Le conseil municipal **VOTE** le montant des subventions allouées aux associations de la commune pour l'exercice 2019 pour un montant global de **6 780 € et 11 000 € au CCAS.**

### **FRAIS DE GARDIENNAGE AU CHENIL COMMUNAL**

Le conseil municipal **VOTE** le tarif de frais de gardiennage au chenil communal de Corquilleroy à 10 euros par jour, montant qui sera facturé aux propriétaires de chiens errants ayant été récupérés par la police intercommunale, **VOTE** la création d'une régie municipale afin d'encaisser le montant de ces frais.

### **CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le conseil municipal **VOTE** la création de postes au tableau des effectifs en vue de divers avancements, **VOTE** la suppression des postes abandonnés suite aux avancements.

### **VALIDATION DU PROJET DE PADD DE L'AME**

Le maire expose le projet de PADD, rédigé en concertation avec les élus, qui comporte 5 orientations déclinées en objectifs. Ces orientations sont :

- Consolider la place de l'AME en tant qu'agglomération accueillante, dynamique pour l'emploi et solidaire
- Faire du patrimoine naturel et environnemental un atout du développement
- Consolider la qualité de vie et améliorer la mobilité des habitants et des acteurs du territoire
- Adapter et améliorer l'habitat aux besoins des ménages
- Renforcer la gouvernance des politiques publiques en lien avec le PLUiHD

Le conseil municipal, considérant le document ayant permis au conseil municipal de débattre ce jour sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations générales du projet d'Aménagement et de Développement Durables du projet de PLU du territoire de la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME), **VALIDE** les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du projet de PLU.

### **VENTE TERRAIN COMMUNAL RUE DES MOLLUS – LOGEM LOIRET**

Le maire informe le conseil municipal que Logem Loiret a confirmé sa décision d'acquérir le terrain communal rue des Mollus.

### **TOUR DE TABLE**

- Eclairage prévu dans la cour du futur cabinet de kinésithérapie : les services techniques étudieront cette possibilité.
- Etat d'avancement des travaux de la fibre : se renseigner sur le site de la commune « corquilleroy.fr » un onglet est disponible avec toutes les informations.